

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 23 MAI 2016**

**Étaient présents** : M. SCHERER Sylvain, Maire, Mme PHILLODEAU Jocelyne, M. HAMON Rémi, Mme SERENNE Valérie, M. CHAIGNEAU Jacky, M. FOUCHER Pierre-Michel, Adjoints, Mme DOUSSET Noëlle, M. MORANTIN Michel, M. PEZET Thierry, Mme QUELLEUX Anne-Françoise, M. LE LOHE Fabrice, Mme RAILLARD Noëlle, M. LHERMITE Denis, M. GUIBOUIN Thierry, M. PILLOT Axel, Mme LEFEVRE Yolande, Mme MORVAN Isabelle, Mme ARNAUDEAU Nadia, M. MARTIN Thierry, M. L'HOTELIER Jean.

**Étaient absents excusés** : Mme BOUSSEAU Marie-Line, pouvoir donné à Mme PHILLODEAU Jocelyne, Mme SUEL Jeannine, pouvoir donné à Mme QUELLEUX Anne-Françoise, M. HAILLOT Laurent, pouvoir donné à Mme MORVAN Isabelle

**A été élu secrétaire de séance** : M. PILLOT Axel

**ORDRE DU JOUR**

**I – RESSOURCES HUMAINES**

A. Tableau des effectifs : recrutement d'un Directeur des Affaires Générales

**II – VENTES ET ACQUISITIONS**

A. Vente délaissé communal section AH n°467 a

**III – JURY D'ASSISES 2017**

**IV- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

## TRAITEMENT DE L'ORDRE DU JOUR

Mr PILLOT Axel est élu secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

### I – RESSOURCES HUMAINES

#### A. Tableau des effectifs : création d'emploi en vue du recrutement d'un directeur des Affaires Générales

M. le Maire informe l'assemblée que le tribunal administratif a rendu son verdict quant au recrutement d'un agent contractuel au poste de Directeur Général des Services. Le contrat est annulé.

M. le Maire désire créer un poste de Directeur des Affaires Générales.

Il y a donc lieu de définir les modalités de la procédure de recrutement à mettre en œuvre.

#### VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, à 20 voix POUR et 3 ABSTENTIONS des membres présents et représentés,

- Maintient l'emploi d'attaché au tableau des effectifs
- Créé un emploi d'attaché principal

A l'issue de la procédure, Monsieur le Maire procédera au recrutement et l'emploi non utilisé sera, par une nouvelle délibération du Conseil Municipal, supprimé.

Le tableau des effectifs est donc modifié de la façon suivante :

<b>TABLEAU DES EFFECTIFS mis à jour au 23 mai 2016</b>			
GRADE	CATEGORIE	EFFECTIF	DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE
<b>Filière administrative</b>			
<b>Cadre d'emploi des attachés</b>			
Attaché principal	A	1	Temps complet
Attaché	A	1	Temps complet
<b>Cadre d'emploi des rédacteurs</b>			
Rédacteur	B	2	Temps complet
<b>Cadre d'emploi des adjoints administratifs</b>			
Adjoint administratif de 1ère classe	C	1	Temps non complet - 31/35ème
<b>Filière Médico-sociale</b>			
<b>Cadre d'emploi des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles</b>			
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	3	Temps non complet - 28/35ème
Agent spécialisé de 1ère classe des écoles maternelles	C	1	Temps non complet - 28/35ème
<b>Filière technique</b>			
<b>Cadre d'emploi des agents de maîtrise territoriaux</b>			
Agent de maîtrise principal	C	1	Temps complet
Agent de maîtrise	C	1	Temps complet
<b>Cadre d'emploi des adjoints technique territoriaux</b>			
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	1	Temps complet
Adjoint technique de 1ère classe	C	2	1 poste à temps complet 1 poste à temps non complet - 28/35ème
Adjoint technique de 2ème classe	C	15	3 postes à temps complet 1 poste à temps non complet - 24/35ème 1 poste à temps non complet 7,25/35ème 1 poste à temps non complet - 17,9/35ème 1 poste à temps non complet - 15,24/35ème 1 poste à temps non complet - 12,6/35ème 1 poste à temps non complet - 9,35/35ème 1 poste à temps non complet - 8,13/35ème 4 postes à temps non complet - 7,72/35ème 1 poste à temps non complet 6,5/35ème

## **II – VENTES ET ACQUISITIONS**

### **A. Vente délaissé communal section AH n°467 a**

Lors du Conseil Municipal du 06 Juillet 2015, l'assemblée délibérante, à l'unanimité des membres présents et représentés, avait émis un avis favorable pour la vente du délaissé communal cadastré section AH n°467 à l'association de Bienveillance du Sud Estuaire, dans le cadre d'un projet de construction de logements en « béguinage » et d'une micro-crèche.

A ce jour, le permis de construire a été déposé et l'association souhaite acquérir une partie seulement de la parcelle concernée. Les services du domaine ont émis leur avis.

### **VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés pour le budget annexe,

- Accepte la proposition d'achat de la parcelle numérotée AH n°467a de l'association de Bienveillance Sud Estuaire,
- Fixe le prix de vente, selon l'avis des Domaines, à 1 300 € la parcelle, à charge pour l'acquéreur de supporter tous les frais inhérents à la vente,
- Autorise M. le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire

## **III – JURY D'ASSISES 2017**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'en application de la loi n°78-788 du 28 juillet 1978 et du code de procédure pénale, il est demandé de procéder au tirage au sort des personnes susceptibles de siéger en qualité de juré aux assises de Loire-Atlantique en 2016.

Le nombre de noms à tirer au sort doit être le triple de celui inscrit par l'arrêté préfectoral pour la circonscription concernée. Pour Frossay, 6 personnes sont à désigner.

C'est le greffe du tribunal de Grande Instance de Nantes qui procédera à une seconde élection pour retenir deux jurés parmi les six proposées. Ne doivent pas être retenues les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année 2016.

M. le Maire, assisté de 2 conseillers, procède au tirage au sort dans la liste électorale de 6 jurés d'assises pour 2017 :

- • M. LECUYER Benoit domicilié au lieudit Les Virées
- • M. CHOLLET Alan domicilié à 4, route de Frossay
- • Mme RAVA Natacha épouse Rondineau domiciliée 23, la Raffinière
- • M. RIAUX Yohann domicilié au lieu-dit Le Patureau Boureau
- • Mme LEDUC Marie-Odile épouse Charpentier domiciliée au lieu-dit la Huetterie
- • Mme ROQUAND Maryse épouse Giraudet domiciliée 33, la Championnière

## **IV – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- Aménagement du bourg : Deux versions d'avant-projet ont été remises par le bureau d'études. Celles-ci ont été travaillées par les frosssetains inscrits aux ateliers participatifs Le cabinet doit remettre une nouvelle version courant juin et une réunion publique sera fixée fin juin.
- Projet terrain BMX pour les jeunes : un groupe de jeunes est venu voir M. le Maire pour monter un projet de terrain de BMX sur la commune. Un contact avec la Maison pour tous a été pris pour mener à bien le projet.
- Projets Conseil Municipal d'Enfants : la commission « Sports, loisirs et actions culturelles » travaille activement à la réalisation d'une journée sportive inter écoles dont le but est de créer du lien entre les deux écoles. Pour ce faire, des tournois seraient organisés avec des équipes mixtes (garçons-filles des deux écoles) et un pique-nique serait partagé. Les clubs de foot et de basket sont étroitement associés à ce projet. Une date est actuellement recherchée, en lien avec les deux écoles.

- Acquisition terrain 12 rue du Prieuré : Au dernier conseil Municipal, la commune a autorisé le Maire à signer l'acquisition de cette parcelle. Aujourd'hui, l'idée est de lancer un appel à projet pour proposer aux habitants intéressés de créer un « potager partagé »
- Les Rendez-vous au Jardin : Pour la première année, la commune de Frossay participe aux RENDEZ VOUS AUX JARDINS initiés par le ministère de la culture les 3-4-5 juin 2016 – Avec pour thème les couleurs du jardin. A cet effet la commission culture et les services techniques municipaux ont imaginé une promenade libre, ludique et culturelle dans le jardin de l'espace culturel, des objets, des textes ... vous inviteront à suivre un cheminement et à vous laisser porter par votre imagination.
- La Fête de la musique : A partir de 16 h le PODIUM scène ouverte aux amateurs et à 21 h le groupe KID'SWING pendant toute la fête le comité des fêtes tiendra un bar et une restauration avec grillades pour le soir
- Concours Photos 2016 : le thème proposé pour cette année est l'insolite. La remise des clichés est prévue pour le 30 septembre.
- Référendum Projet Aéroport Notre Dame des landes : dimanche 26 juin 2016

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H50.**

Le Maire,  
S. SCHERER

